

UT1CAPITOLE MAG

N°115 ■ OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2011

www.univ-tlse1.fr

LE JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

SPÉCIAL GRANDS PROJETS

CONTRAT QUINQUENNAL, LA QUALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'AUTONOMIE IMMOBILIÈRE ET LES GRANDS TRAVAUX



RECHERCHE

Karine Van Der Straeten,
médaillée de bronze
du CNRS

INTERNATIONAL

Étudier à l'étranger,
ça se prépare !

BIBLIOTHÈQUES

Numérisation du fonds
Histoire du droit :
un catalogue de 350 ouvrages

SOMMAIRE

NUMÉRO 115

OCTOBRE ■ NOVEMBRE ■ DÉCEMBRE

VIE UNIVERSITAIRE

- 3 ■ Contrat quinquennal
Une ligne directrice : l'international
- Immobilier : quand l'autonomie invite à une gestion plus rationnelle des locaux
- UT1 se dote d'un nouveau service
Qualité et Développement durable
- Formation des personnels :
une offre riche au plus près des besoins des personnels

FORMATION-INSERTION

- 11 ■ Nouvelle École d'économie de
Toulouse : c'est parti !
- SUIO-IP et SRUE : deux services
incontournables pour peaufiner votre
orientation et préparer votre insertion
- Un nouveau certificat pour
la formation FLE
- Rentrée 2011-2012 :
on se met au catalan !

RECHERCHE

- 15 ■ Prix scientifique : Karine Van Der Straeten,
médaillée de bronze du CNRS

SYSTÈMES D'INFORMATION ET TICE

- 17 ■ Culture TICE

INTERNATIONAL

- 19 ■ Étudier à l'étranger, ça se prépare !

SPORT

- 21 ■ La rentrée du DAPS

CULTURE

- 22 ■ Tab, libérateur de talents

BDE

- 25 ■ La TSE Junior Études en ordre de bataille

BIBLIOTHÈQUES

- 26 ■ Numérisation du fonds Histoire du droit :
un catalogue de 350 ouvrages
- Humanitaire : une deuxième vie
pour les ouvrages réformés



ÉDITORIAL

UT1 Capitole est l'une des premières universités du pays à être devenue entièrement autonome. En effet, en mai dernier, nous avons signé avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Péresse, l'acte de dévolution qui nous rend propriétaire de notre patrimoine immobilier, comme la loi LRU de 2007 nous en donnait la possibilité. C'est un bel acte de confiance de la part du ministère envers notre capacité à gérer et développer notre établissement.

Autonomie ne signifie pas pour autant totale indépendance. Nous sommes un service public soumis aux textes qui le régissent, et financé pour l'essentiel par notre ministère de tutelle. Comme il se doit, l'État contrôle donc notre gestion et s'assure que nous respectons les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les engagements que nous avons pris dans le cadre d'un contrat que nous négocions avec le ministère tous les 5 ans.

Vous trouverez dans ce numéro les principales orientations de celui que nous venons de signer, qui nous engage jusqu'en 2015. Ces orientations résultent d'un travail collectif auquel ont participé de nombreux services ainsi que les représentants des personnels administratifs, enseignants-chercheurs et étudiants, et qui a été coordonné par le vice-président Christian Lavielle et le Pr Corinne Mascala, vice-présidente en charge de l'Évaluation et de la Qualité. Qu'il me soit permis de les remercier au nom de tous pour ce travail,

« Nous mettrons en place dès cette année une compensation annuelle des notes obtenues aux examens des deux semestres »

dont le résultat a été jugé tout à fait remarquable par la Direction générale de l'Enseignement supérieur du ministère.

L'année universitaire 2011-2012 sera marquée par la mise en œuvre du "décret licence" publié en août dernier. Conformément au nouveau texte, nous mettrons en place dès cette année une compensation annuelle des notes obtenues aux examens des deux semestres, comme le souhaitaient certaines organisations étudiantes. Cette nouvelle disposition, qui rétablit le principe de l'annualisation, amène également à supprimer le régime des AJAC (ajournés admis à continuer) et à rétablir le principe du redoublement annuel pour ceux qui n'auront pas obtenu la moyenne sur l'ensemble de l'année. Ceux qui ont bénéficié des dispositions antérieures à cette réforme se verront appliquer un régime transitoire. Dans le courant de l'année, nous mettrons en place des groupes de travail, auxquels seront associés les représentants étudiants, qui examineront les modalités de mise en œuvre des autres volets de ce texte.

Je souhaite à chaque nouvel étudiant une belle découverte du monde universitaire, et aux plus anciens un épanouissement intellectuel à la hauteur de leurs espérances.

Bruno Sire
Président de l'université

LE JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1 CAPITOLE

www.univ-tlse1.fr



■ Université Toulouse 1 Capitole, 2, rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9 - Tél. 05 61 63 35 00 - Fax 05 61 63 37 98 - Site Web : <http://www.univ-tlse1.fr> ■ Directeur de la publication : Bruno Sire, président de l'université ■ Rédactrice en chef : Françoise Montet-Lattes, directrice du service Communication ■ Ont collaboré à la rédaction : Camille Pons, Martin Venzal, Béatrice Girard, Équipe TICEA, Équipe SCD ■ Relecture-correction : Patricia Sultan ■ Secrétariat : Nathalie Tabary ■ Photos et illustrations : Marie Dounot/Sercom-UT1 (couverture, pages 6, 8) - Geneviève Fontagné/Sercom-UT1 (pages 4, 5, 13) - Joëlle Savané/INRAP (page 7) - Françoise Montet-Lattes/Sercom-UT1 (pages 9, 10) - Valérie Servièrre/Com-TSE (page 11) - CNRS (page 15) - Équipe TICEA/UT1 (page 18) - Anthony Subra /FOAD-UT1 (page 20) - Paule Gery/Tab-UT1 (pages 23, 24) - Vincent Tena/étudiant TSE (page 25) - Équipe SCD UT1 (page 26) - Brigitte Lécuelle/CCU de N'Djaména (page 27) - Métropoles Média (4^e de couv.) ■ Maquette-flashage-impression : Imprimerie Tréfle ■ Tiré à 4 000 exemplaires (4 n^{os} par an) ■ ISSN : 1161-8191.



Une ligne directrice : l'international

Renforcer notre présence dans les réseaux internationaux pour favoriser la collaboration scientifique, les échanges étudiants et d'enseignants-chercheurs, développer les doubles diplômes et l'offre linguistique, réaliser une certification qualité pour l'ensemble des diplômes et services... La plupart des actions visées au nouveau contrat signé avec le ministère visent un seul et même objectif : s'ouvrir et rayonner davantage à l'international.



Le préambule de ce nouveau contrat quinquennal (2011-2015), signé le 26 juillet dernier à Paris avec Laurent Wauquiez, donne le ton : il s'agit avant tout de consolider notre position internationale pour devenir une université de référence, en particulier au niveau européen. Une somme de 1 million d'euros

par an sera versée à UT1 pour atteindre les objectifs fixés, à quoi s'ajoutent cette année 150 000 € pour le volet international. La deuxième ligne directrice servira la première, puisque l'université a décidé de se lancer dans une grande procédure de certification qualité qui visera progressivement l'ensemble des formations et des services. Un label qui ne pourra que renforcer l'attractivité de l'établissement, dans et hors des frontières de l'Hexagone.

L'axe de développement à l'international n'est cependant pas nouveau. Comme le rappelle le président d'UT1 Bruno Sire, diverses mesures avaient déjà été prises dès le début de sa mandature, parmi lesquelles « le renforcement du service Relations internationales, avec la nomination de deux vice-présidents, le recrutement de deux chargés de mission, la nomination d'une directrice et le développement progressif de doubles diplômes en Europe ».

■ Formation initiale : développer les doubles diplômes...

Le contrat permettra d'aller plus loin, tout d'abord au niveau de la formation initiale. Parmi les actions figure le développement

des doubles diplômes, lesquels permettent aux étudiants de partager une à deux années dans chaque établissement, et qui répondent à une vraie demande « de cabinets d'avocats ou de services juridiques d'entreprises implantées dans plusieurs pays, où il faut maîtriser des environnements juridiques différents : droit du travail, droit fiscal, droit des contrats, etc. », souligne Bruno Sire.

« Consolider notre position internationale pour devenir une université de référence, en particulier au niveau européen »

L'université en propose déjà 8 en droit et travaille sur plusieurs projets en Amérique du Nord. L'internationalisation passe aussi par l'exportation de formations sur le modèle du cursus Économie-Gestion délocalisé au Vietnam. Un projet est en cours de négociation avec un partenaire industriel pour une délocalisation au sultanat d'Oman.

L'université souhaite aussi poursuivre l'effort dans l'enseignement des langues avec le CRL (Centre de ressources en langues) et la mise en place de modules facultatifs. De leur côté, les composantes œuvrent aussi : en droit, UT1 projette une certification en langue pour les étudiants de M2, et l'IAE renforce la préparation des tests linguistiques en L3 et en M1 (TOEIC, TOEFL)...

■ ... et s'adapter aux potentiels de tous

Outre l'internationalisation des cursus, UT1 poursuit la rénovation de son offre de formation. L'objectif est de diversifier les voies et accompagnements, afin que chaque étudiant « puisse trouver à donner le meilleur de lui-même, quel que soit son potentiel », poursuit Bruno Sire : ceux qui ne sont pas faits pour les études longues peuvent ainsi se professionnaliser au plus vite, et ceux

■ Un label pour être reconnu aux niveaux national et international

La démarche qualité constitue le deuxième grand axe du contrat quinquennal. Deux raisons ont amené l'établissement à se pencher sur la certification qualité : « Tout d'abord, montrer chez nous, en France, où l'on a souvent une image dégradée de l'Université, que nous sommes une université de qualité. Ce qui se fera au travers de la certification, qui est un concept qui parle à tout le monde, explique le président Bruno Sire. Par ailleurs, nos partenaires étrangers ont besoin de ces labels pour discuter avec nous. » Ce chantier d'envergure va pouvoir s'appuyer sur l'expérience de l'IAE, engagé dans cette démarche depuis 2005. L'université débutera sa certification sur des composantes ou services, sur appel à projets. La toute première étape concernera les formations. D'ici la fin de cette année, une charte d'évaluation devrait « expliciter la démarche, poser les principes tels l'anonymat, la périodicité, comment et à qui diffuser les résultats, comment en tenir compte pour améliorer les enseignements, ce qui passera certainement par la création d'un conseil de perfectionnement », explique Olivier Glénat, directeur adjoint des services généraux. Cette évaluation sera doublée d'un questionnaire commun, auquel pourront être ajoutés des items en fonction des spécificités des disciplines. Les services, quant à eux, devraient être soumis à une certification ISO 9001.



■ Des réorganisations dans la gouvernance

Les projets de réorganisation visent aussi la gouvernance, notamment du fait du passage à l'autonomie, devenue complète depuis la dévolution du patrimoine. Cette dernière compétence implique de renforcer l'actuelle Division de l'intendance et des services techniques, vouée à devenir une Direction du Patrimoine totalement réorganisée autour de ce cœur de métier. Outre la réalisation d'un schéma directeur d'investissements sur 25 ans, de nouveaux outils de gestion du patrimoine immobilier sont également mis en place, tel le logiciel de gestion du parc immobilier Pépito, développé avec les établissements membres du PRES Université de Toulouse, dans une logique d'harmonisation des pratiques et de mutualisation des moyens.

qui veulent évoluer plus vite et plus loin peuvent intégrer des voies d'excellence ; pour d'autres, c'est aussi la possibilité d'acquérir une double compétence pour élargir les débouchés.

■ Encadrement renforcé, professionnalisation des filières, accompagnement à l'insertion...

Cela se traduit d'abord par des mesures en faveur de la professionnalisation ou l'accompagnement des étudiants dès la licence. En droit, les "universités d'été", qui préparent les primo-entrants aux études, ont été progressivement étendues à tous les étudiants de licence (étudiants de L2 cet été) ; parallèlement, l'encadrement a été renforcé en 1^{re} année avec un enseignement de méthodologie et un cours de 24 heures d'institutions juridictionnelles. À l'IAE, une année de césure en M1 permet de suivre un stage à l'étranger (renforcement à la fois des aspects internationaux et professionnalisants de la formation) ; les projets tutorés sont généralisés et l'alternance est intensifiée.

Des structures telles que le SUIO-IP (Service Insertion-Orientation) et l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) œuvrent aussi pour l'insertion des étudiants, avec, par exemple, les projets d'extension de la démarche PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences) de la licence au doctorat, ou encore la mise en place d'un guide du jeune diplômé en partenariat avec les institutionnels de l'emploi, les entreprises et l'OVE.

« Aller plus loin au niveau de la formation initiale »

« Des mesures en faveur de la professionnalisation ou l'accompagnement des étudiants dès la licence »

■ Des voies d'excellence pour les forts potentiels

À côté, l'université expérimente des voies dites "d'excellence", à mi-chemin entre les formations universitaires et les classes préparatoires. Depuis 2010, le Collège supérieur de droit accueille ainsi les meilleurs étudiants à l'issue de la 1^{re} année, qui peuvent compléter leur formation de base par un cursus parallèle et plus pointu sur 3 ans, donnant accès, en plus du diplôme national, à un diplôme universitaire qui facilite notamment l'accès aux professions réglementées.

Cette rentrée était aussi celle de l'École d'économie de Toulouse (TSE -

Toulouse School of Economics) : après deux années préparatoires (L1-L2) et sans sélection en L1, les étudiants peuvent intégrer un cursus sélectif diplômant en L3, M1 et M2, outre une école doctorale. Mais, comme le souligne Bruno Sire, personne ne restera sur le bord de la route, puisque ceux qui ne pourront pas intégrer la 3^e année de licence pourront suivre un parcours où les mathématiques sont moins poussées ou qui permet de s'orienter vers les concours administratifs. À terme, l'établissement vise l'ouverture de filières d'excellence dans toutes les facultés.

Enfin, la diversification de l'offre passe aussi par le développement de parcours bidisciplinaires, comme ceux qui existent déjà (Éco-

nomie et Droit, Droit et Langues), et qui permettent d'acquérir une double compétence dans des domaines complémentaires et de mieux s'insérer sur le marché du travail.

■ Recherche : s'impliquer davantage dans les réseaux internationaux

Évidemment, l'effort en faveur de l'internationalisation concerne aussi la recherche. UT1 dispose déjà de certains moyens, à commencer par 14 équipes de recherche (majoritairement classées A+ et A) et deux fondations, de bons atouts pour attirer de très bons chercheurs étrangers, comme ce fut le cas de James K. Hammitt, spécialiste en analyse du risque, arrivé en septembre 2010 au Laboratoire d'Économie des ressources naturelles (LERNA). Par ailleurs, alors que la stratégie insiste sur la nécessité de répondre aux appels d'offres européens, nombre d'équipes et de chercheurs n'ont pas attendu le contrat : 6 ERC du Conseil européen de la recherche ont été décrochés, et ce sont plus d'une trentaine



Vue du bâtiment Arsenal depuis le cloître des Chartreux.



Vue extérieure sur le grand hall du bâtiment Arsenal.

de programmes de recherche à envergure internationale qui couvent actuellement entre les murs.

Parmi les actions nouvelles, figure celle de « mieux s'insérer dans les réseaux d'universités, parce qu'ils permettent de monter des partenariats et des collaborations entre équipes de recherche, de répondre à des appels d'offres, et favorisent aussi les échanges d'enseignants-chercheurs et d'étudiants », indique le président. L'École doctorale d'économie fonctionne déjà en réseau avec 8 universités européennes, et UT1 souhaite accroître sa présence dans les réseaux européens de Maastricht, ENTER et RISE.

En droit, en économie et en gestion, diverses mesures sont envisagées pour attirer les chercheurs de pointe (création de chaires temporaires ou permanentes, environnement de recherche attractif, modulation de service...) et encourager l'excellence des travaux (instauration de primes de publications en économie, développement de programmes interdisciplinaires "Investissements d'avenir" avec le Labex IAST en droit, etc.). En gestion, outre l'accent mis sur l'ouverture à l'international, « la reconnaissance du Centre de recherche en management par le CNRS permet à l'université de disposer d'une UMR-CNRS de plus

et d'offrir aux chercheurs en gestion un cadre de travail de premier plan », précise encore Bruno Sire.

Au-delà de ces actions, plusieurs mesures porteront sur les services et équipements, afin d'améliorer l'accompagnement et l'environnement des chercheurs et doctorants. Enfin, des projets concernant la formation ont également été planifiés, destinés à favoriser l'internationalisation mais aussi une meilleure insertion des doctorants : développement d'ateliers internationaux, rencontres transdisciplinaires, mutualisation d'enseignements et séminaires entre écoles doctorales, intégralité des cours d'économie en anglais, etc.

Au final, tout cela sert une grande ambition : « Être l'une des universités de référence en Europe, souligne le président. Nous avons l'ambition et les moyens d'être l'une des grandes universités d'Europe dans notre domaine. Nous le serons et le resterons si nous sommes ouverts sur le monde, en réseau avec les meilleures universités, et si nous recevons de bons enseignants-chercheurs et attirons les étudiants étrangers à haut potentiel. »

« En droit, en économie et en gestion, des mesures pour attirer les chercheurs de pointe »

Camille Pons

■ Toulouse School of Economics : échéance 2014

L'École d'économie de Toulouse (TSE - *Toulouse School of Economics*), qui a ouvert officiellement ses portes lors de cette rentrée en accueillant 1 600 étudiants, devrait déménager dans ses nouveaux locaux dédiés à la recherche en 2014. La première pierre du futur bâtiment devrait être posée au premier semestre 2012 ; l'avant-projet définitif a été adopté et le permis de construire a été déposé avant l'été. Rappelons qu'au-delà des grandes rénovations, ce projet est certainement le plus important de la décennie : non seulement un peu plus de 11 000 m² vont être construits en proie de l'îlot Arsenal, mais cette opération permettra aussi d'accueillir l'Institut d'études politiques qui, de son côté, fera place à l'Institut d'administration des entreprises.

■ Les bénéfices de la dévolution du patrimoine

Grâce à la dévolution de patrimoine, l'université peut lancer librement tous ses travaux et les financer sans solliciter l'État, ce qu'elle faisait jusqu'à présent. Désormais, elle connaît plusieurs années à l'avance les moyens financiers dont elle dispose et peut donc planifier ses projets sur le long terme. Elle peut adapter en permanence son parc immobilier à son activité et peut adopter une gestion immobilière durable en prenant en compte les coûts de maintenance ultérieurs.

(Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Quand l'autonomie invite à une gestion plus rationnelle des locaux

Dernière compétence des RCE¹ qui doit être dévolue aux universités pour qu'elles accèdent à une autonomie totale, la gestion du patrimoine immobilier est aussi certainement la plus ardue à assumer. UT1 l'a "gagnée" en dressant le bilan approfondi de ses besoins en la matière, au travers de nombreux audits et en planifiant plusieurs travaux, dont certains sont déjà engagés. En même temps, l'université a développé la qualité attendue pour assumer cette compétence : gérer ses locaux de manière plus rationnelle.



À ce jour, UT1 est l'une des trois seules universités à avoir gagné son autonomie en matière de gestion du patrimoine immobilier².

Officiellement, Bruno Sire signait la seconde convention de dévolution du patrimoine le 13 mai dernier, après celle de l'Auvergne. L'université devenait ainsi propriétaire de ses murs. Une autonomie gagnée notamment grâce à de gros travaux de rénovation et de remise aux normes engagés depuis plusieurs années, une des exigences pour passer à l'autonomie.

Ces chantiers comportent notamment la rénovation intégrale des six amphis historiques de l'Arsenal. Des travaux bien avancés à ce jour, puisque tous les amphis (à l'exception de l'amphi Michel-Despax, prévu dans la 5^e tranche) auront été remis à neuf d'ici à 2012, dans le cadre des 3^e et 4^e tranches. Les amphis Pierre-Hébraud, Montané-de-la-Roque et Jean-Dauvillier ont d'ores et déjà rouvert leurs portes. La rénovation de l'amphi Jacques-Maury, commencée cet été, devrait être achevée en décembre, suivie par celle de l'amphi Pierre-Raynaud. Tous ont subi des transformations profondes :



Grand Hall du bâtiment Arsenal rénové.

1. Responsabilités et compétences élargies dans le cadre de la loi LRU (Libertés et responsabilités des universités). UT1 avait déjà acquis l'autonomie financière en janvier 2009.

2. En 2011, l'autonomie patrimoniale a été dévolue successivement aux universités d'Auvergne (Clermont 1), d'UT1 et de Poitiers, sur 9 universités candidates au départ.



À la veille des Journées nationales du patrimoine, Jean Catalo, de l'INRAP, responsable scientifique du chantier de fouilles (gilet rouge), présente aux membres de l'université les premiers vestiges mis au jour. (Photo INRAP)

mise aux normes de sécurité, travaux de second œuvre, travail sur l'accessibilité et renouvellement du mobilier (sièges et pupitres). En même temps, l'établissement s'attachait à se conformer aux recommandations du Grenelle de l'environnement, en installant des systèmes de ventilation naturelle et visant à réduire la consommation d'électricité. Ainsi, des détecteurs de présence ont été mis en place, et les éclairages basse tension ont été favorisés ainsi que des variateurs de lumière, qui permettent d'adapter l'intensité de l'éclairage selon la luminosité extérieure. Des efforts de consommation d'énergie qui ont valu à l'établissement une participation financière de 7500 euros octroyée par EDF³ pour les travaux du bâtiment S de la Manufacture des Tabacs.

■ Des réfections profondes doublées d'un relookage contemporain

Le bâtiment S, tout comme la salle Gabriel-Marty, également retoiletée, ont été livrés en octobre 2010, suivis par l'amphi Cujas aux Anciennes Facultés en janvier 2011.

Le hall du bâtiment central de l'Arsenal, inclus lui aussi dans la 4^e tranche,

fait également belle figure depuis septembre. « Cette réfection, qui comporte notamment une restructuration de l'accueil général et de la scolarité, le remplacement des ascenseurs et la mise en place d'un présentoir pour la recherche, a aussi bénéficié d'une touche esthétique : une vague au plafond, réhaussée de couleurs vives, vise ainsi à rendre plus accueillante la Salle des pas perdus », explique Anne-Marie Chiffre, responsable de la

« La rénovation intégrale des six amphis historiques de l'Arsenal »

Division de l'intendance et des services techniques. Tout cela est allé de pair avec le relookage plus contemporain de la cafétéria, achevée elle aussi à la rentrée grâce à la participation du CROUS, qui a repensé la signalétique et a prévu de remplacer le mobilier, et avec l'agrandissement de l'espace de circulation d'accès aux amphis Mestre et Maury. Et, pour n'oublier personne, les enseignants devraient récupérer un "salon" flambant neuf d'ici octobre-novembre 2011.

À l'extérieur de Toulouse, les travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et d'extension de l'IUT de Rodez se poursuivent, avec la construction d'un bâtiment supplémentaire de 1155 m². Destiné en particulier à l'accueil du département Information et Commu-

■ Découvertes archéologiques sous le futur bâtiment de TSE !

En préalable à la construction du futur bâtiment de TSE – *Toulouse School of Economics*, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC/SRA de Midi-Pyrénées) a prescrit une opération de fouille préventive. L'équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), qui intervient depuis juillet dernier dans le quartier de Saint-Pierres-Cuisines, a en effet mis au jour des vestiges datant de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge, qui ont été présentés aux membres de l'université, puis au public à l'occasion des Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre derniers.

■ La présence wisigothique

Les fouilles précédentes avaient montré qu'un nouveau pôle urbain s'était constitué dans la cité romaine au V^e siècle, qui s'est développé le long de la Garonne entre le quartier de la Daurade et celui de Saint-Pierre-des-Cuisines. Toulouse est alors capitale du royaume wisigoth (418-508). Déjà, la fouille de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines en 1992 avait montré la présence d'un bâtiment monumental daté du V^e siècle, qui se poursuit sur l'emprise de la fouille actuelle. Les vestiges mis au jour ont été fortement endommagés par les occupations successives ; ils témoignent cependant d'un urbanisme exceptionnel et inattendu hors de l'enceinte romaine du I^{er} siècle.

■ Expansion et fortifications médiévales

L'enjeu de la fouille concerne aussi l'origine et le développement du bourg médiéval à partir des monuments plus anciens. La limite du bourg semble se matérialiser par un premier fossé d'axe nord-sud, rapidement comblé au XIII^e siècle pour permettre la création de lotissements. Il est possible de retrouver les traces de la vie quotidienne par l'étude des fosses-dépotoirs creusées dans le sol et qui servent de poubelles. Ces nouveaux îlots d'habitat vont provoquer le déplacement de l'enceinte médiévale du bourg sur le tracé où le rempart est encore visible aujourd'hui, le long du boulevard Armand-Duportal.

Jean Catalo,
Responsable d'opération de l'INRAP

Suivre les résultats et l'analyse des fouilles : www.inrap.fr

3. Dans le cadre du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) mis en place en 2005 pour soutenir le développement durable.

nication, de toute l'administration de l'IUT et à l'ouverture d'un laboratoire audiovisuel, il devrait être inauguré fin 2012. Enfin, un projet de travaux devrait permettre de résoudre les problèmes d'excès thermique à la BU et dans les amphis de la Manufacture des Tabacs.

■ Une vision plus cohérente et plus sûre des besoins

Tous ces travaux ne visent pas seulement à procurer davantage de confort et de sécurité à la communauté universitaire. Ils ont aussi facilité l'accès à l'étape ultime de l'autonomie, contribuant à professionnaliser les services de l'établissement en charge du patrimoine immobilier. Car, pour gagner la confiance de l'État, il a fallu prouver notre capacité à gérer, donc à définir les besoins, planifier et rénover... Pour la responsable de la Division de l'intendance, l'un des gros intérêts du passage à l'autonomie est là : « L'établissement s'implique davantage pour ses bâtiments, constate Anne-Marie Chiffre. Certes, nous étions déjà intéressés par la mise en sécurité et avons pour cela un schéma directeur, mais nous le faisons de manière plus empirique. » Aujourd'hui, les exigences induites par le passage aux RCE ont été à l'origine de nombreux audits lancés par UT1, lesquels « ont permis de mettre en évidence des points forts et des points faibles (manque de locaux pour l'enseignement, manque de moyens pour la BU...) et d'avoir une vision plus cohérente et plus sûre de nos besoins, poursuit la responsable. Ensuite, l'université a fait entrer ses

idées dans des schémas rationnels, dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement sur 25 ans (obligatoire pour l'autonomie), ainsi que dans un "Schéma pluriannuel de stratégie immobilière" à 5 ans (SPSI), document exigé par Bercy dans le cadre de la politique immobilière de l'État.

Le résultat est déjà concret, puisque tous les travaux récents ou en cours s'attachent déjà à répondre les demandes formulées dans les différents audits réalisés au cours de l'année 2010 : accessibilité, énergétique, ascenseurs et mise en

sécurité. « Par exemple, nous allons réaliser la réfection du parc des Anciennes Facultés en intégrant les réflexions de l'audit sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,

confirme Anne-Marie Chiffre. De même, la réfection de toutes les terrasses de l'Arsenal intégrera les données du schéma directeur de mise en sécurité et de l'audit énergétique. »

Pour autant, l'établissement n'est pas encore arrivé au bout de l'autonomie. Une autre étape importante sera la signature des actes notariés de transfert de l'État à l'université, une fois qu'UT1 aura délimité ses propriétés et arrêté leurs valeurs, en accord avec les services officiels de France Domaine, rattaché à la Direction générale des finances publiques. Un événement attendu pour le début de l'année 2012 et qui « officialisera définitivement l'autonomie », se réjouit Anne-Marie Chiffre.

« Procurer davantage de confort et de sécurité à la communauté universitaire »

Camille Pons



Vue générale du chantier de fouilles archéologiques.



UT1 se dote d'un nouveau service

Qualité et Développement durable

Ce nouveau service vient en appui des stratégies qui seront engagées en matière de certification Qualité et Développement durable. Explications.



Après la réflexion, l'action : UT1 Capitole vient de se doter d'un nouveau service Qualité et Développement durable. Placé sous la direction opérationnelle d'Hélène Fraiz (*lire l'encadré*), ce service, rattaché à la Direction générale des services et qui bénéficie de l'appui "politique" des deux vice-présidentes, Corine Mascala pour la qualité et Marie-Pierre Blin pour le développement durable, est destiné à renforcer la prise en compte d'enjeux déjà bien identifiés :

« Pour marquer notre engagement dans une stratégie d'établissement sur le développement durable, nous avons créé il y a déjà quelques années une commission réunissant personnels enseignant et administratif, porteuse de plusieurs actions sur l'éducation, la formation et l'empreinte écologique de notre établissement, rappelle Marie-Pierre Blin, vice-présidente en charge du développement durable à UT1. Nous entrons maintenant dans une autre dimension, celle du défi de la labellisation des campus en matière de développement durable. Notre objectif est de tendre vers une labellisation RSE, c'est-à-dire une reconnaissance de la démarche de responsabilité sociétale de notre établissement. Il s'agit, comme l'ont rappelé les travaux menés sous l'égide de la CPU, de réfléchir sur la place de l'Université dans la société : on le comprend, cette labellisation ne concernera pas seulement l'environnement, avec les déchets ou la rénovation énergétique des bâtiments, mais de multiples autres thématiques comme le logement étudiant, la santé, la mobilité, le développement de la formation à distance, l'ouverture de l'établissement sur son territoire dans une perspective de développement économique... »

Par ailleurs, s'appuyant sur l'expérience de l'IAE (Institut d'administration des

entreprises), déjà certifié dans le cadre d'une démarche qualité, UT1 s'engage dans la même voie. « Nous avons inscrit cette démarche qualité dans notre contrat quinquennal, précise Corinne Mascala, vice-présidente en charge de l'Évaluation et de la démarche qualité. Notre objectif est d'obtenir la certification ISO de différents services de l'université d'ici quatre à cinq ans. »

Cette démarche passe, dès cette année, par la mise en œuvre de procédures d'évaluation des enseignements de l'ensemble des formations au niveau de l'établissement : « Ce processus prendra la forme de questionnaires harmonisés, afin de doter UT1 d'une base solide permettant d'évaluer les formations et de suivre les résultats au sein des conseils en vue de bâtir un référentiel commun de procédures, poursuit Corinne Mascala. C'est une véritable démarche : l'évaluation va se réaliser en plusieurs étapes. »

Cellule opérationnelle, le nouveau service Qualité et Développement durable sera chargé de faire le lien entre les différentes administrations du campus.

Martin Venzal

■ Parcours :
Hélène Fraiz,
responsable du
service Qualité
et Développement
durable

En prenant la direction opérationnelle du service Qualité et Développement durable, Hélène Fraiz revient un peu à ses premières amours. En effet, cette ingénieure diplômée de l'École polytechnique féminine (EPF) et de l'École supérieure de fondrie a fait ses débuts au sein du groupe industriel Waeles (Orne), où elle a développé un service Qualité : « Nous avons obtenu la certification ISO 9001 pour travailler avec les plus grands constructeurs automobiles, tels Porsche et Renault », se souvient-elle. Elle rejoint la fonction publique en septembre 1997, en tant que chef des travaux du département de génie mécanique de l'ENS de Cachan. Il y a huit ans, elle quitte ces fonctions pour le sud de la France. Elle intègre l'Université Toulouse 1 au service de l'intendance pour développer la cellule des marchés. Puis elle évolue en tant que chef de service des Instituts universitaires professionnalisés, avant d'occuper les fonctions de chef du service Scolarité Droit et Science politique en 2005. Membre de la commission Développement durable, elle suit une formation sur le référentiel Développement durable organisée par la CPU, avant d'être sélectionnée en 2011 pour animer le nouveau service.



De gauche à droite : Corine Mascala, Marie-Pierre Blin, Hélène Fraiz.



Une offre riche au plus près des besoins des personnels

■ Travailler son anglais

Chaque mardi de 9h à 10h30, le Centre de ressources en langues (CRL) propose des ateliers linguistiques personnalisés. La formation, qui dure 30 heures, débute par un entretien individuel : « Nous faisons d'abord un point sur le niveau en langue et définissons ensuite un parcours en fonction des objectifs de chacun », explique Karine Biao, conseillère linguistique. Une quinzaine de séances sont assurées par des enseignants locuteurs natifs, et 5 séances se déroulent devant un ordinateur équipé d'un logiciel spécifique pour améliorer la prononciation, la compréhension orale et la grammaire. L'an dernier, 25 agents se sont formés dans le cadre de ces ateliers.

En savoir plus :
www.univ-tlse1.fr/crl

■ Des ateliers libres pour se former à l'ENT "Mon Espace"

Cette formation est animée par Marie-France Danflous, formatrice en Environnement numérique de travail (ENT) au service Support de la Direction du système d'information (DSI) d'UT1. Ouverts à tous et sans inscription, ces ateliers visent à permettre aux utilisateurs d'optimiser le maniement des différents services en ligne proposés par ce portail. En pratique, les séances ont lieu chaque lundi de 9h à 11h, en salle AR 139 (ou dans une autre salle de TP en informatique selon les disponibilités) ; le lieu et l'horaire sont affichés à l'avance.



À UT1, les personnels qui souhaitent muscler leur CV n'ont que l'embarras du choix : « Notre souci permanent est d'essayer de proposer des formations en lien avec les besoins de l'établissement et les projets personnels des agents », explique Brigitte Arseguet, chef de service de la formation des personnels. « Ceux-ci en font part lors des entretiens de formation. Il y a d'ailleurs une volonté forte d'asseoir la formation des personnels au sein d'UT1, avec un budget annuel de près de 90 000 € pour 2012. »

■ Un catalogue d'une centaine de formations

Au catalogue de l'université s'ajoutent diverses formations régionales et nationales : catalogues de l'AMUE (Agence de mutualisation des universités et établissements), de l'ESEN (École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche), ou encore de l'École de la

GRH. L'université propose également des actions de formation avec la plate-forme ressources humaines de la préfecture : « Nous adhérons à une bourse régionale qui nous permet d'élaborer des actions de formation communes et d'enrichir notre offre », poursuit la responsable. L'ensemble du dispositif est accessible sur le site de l'université, à la rubrique "Formation des personnels au sein d'UT1", qui est mise à jour quotidiennement.

■ Des actions nouvelles et des modes innovants

Les personnels souhaitant préparer un concours peuvent bénéficier de formations spécifiques. Ainsi, un module "Connaissance de son environnement professionnel", d'une durée totale de 21 heures, fait intervenir des chefs de service sur les problématiques de l'enseignement supérieur. « Pour préparer les candidats admissibles au concours, nous délivrons une formation théorique et proposons des mises en situation avec des experts métier », explique Brigitte Arseguet.

Depuis la rentrée, les enseignants ont aussi la possibilité de se former via le Service interuniversitaire de pédagogie (SIUP) du PRES, grâce à une convention de partenariat signée avec le PRES et ses membres fondateurs. Il s'agit d'un plan de formation mutualisé autour de la pédagogie, du monde de l'université et du métier d'enseignant-chercheur.

Béatrice Girard



Stage de formation de contributeurs Web.

Contact :
brigitte.arseguet@univ-tlse1.fr



Nouvelle École d'économie de Toulouse : c'est parti !

Le 12 septembre dernier, 1 600 étudiants ont rejoint les bancs de la nouvelle École d'économie de Toulouse. Une rentrée placée sous le signe de l'excellence.



La rentrée est accomplie pour les inscrits de la nouvelle École d'économie de Toulouse (*Toulouse School of Economics – TSE*). Sa directrice, Marie-Françoise Calmette, relate cette journée particulière : « *Les enseignants-chercheurs de TSE étaient mobilisés pour accueillir cette nouvelle génération d'étudiants, destinés à devenir les décideurs économiques de demain au sein des entreprises, des organisations internationales ou des établissements d'enseignement et de recherche.* » TSE a en effet pour vocation d'étudier l'ensemble du champ scientifique en économie à travers 3 niveaux de formation : 2 années de cycle préparatoire (L1-L2), un cursus sélectif diplômant de L3, les niveaux M1 et M2, et une école doctorale post-M2.

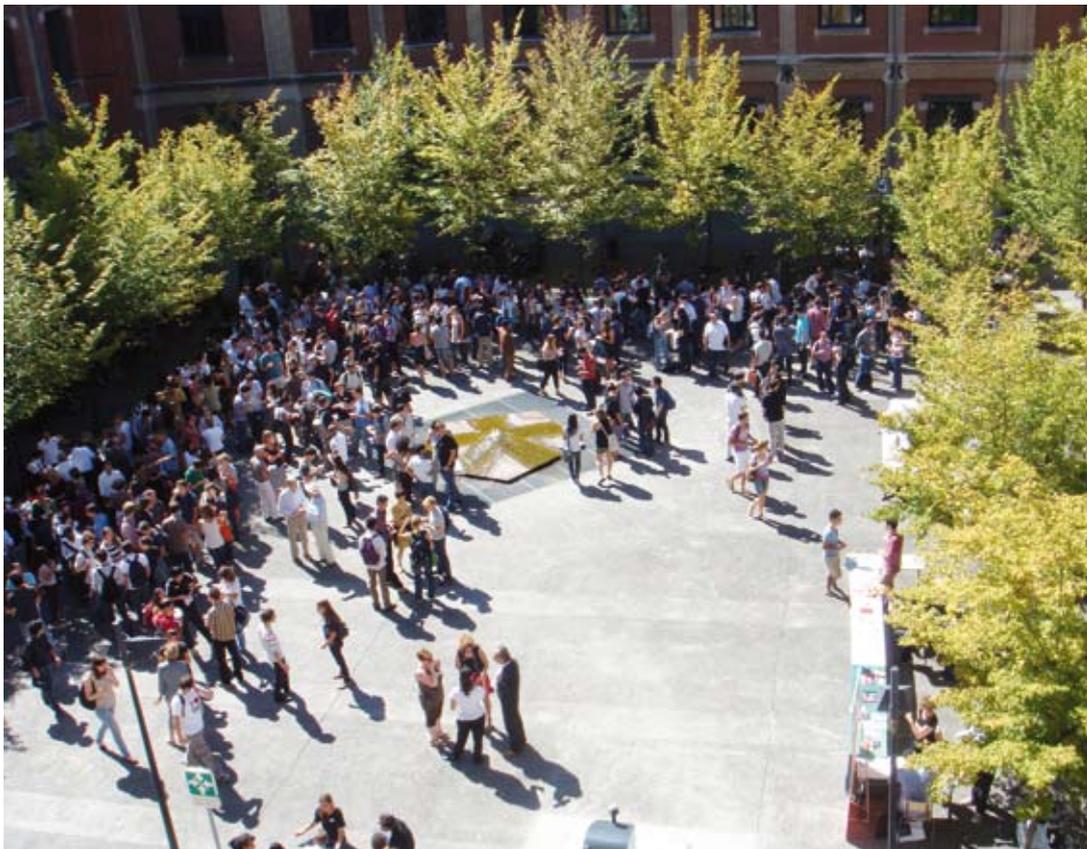
Les 7 diplômes nationaux de master couvrent un large éventail de spécialités : Économie et Droit de la concurrence, Économie des marchés et des organisations, Économie mathématique et Économétrie, Économie et intermédiaires financiers, Économie de l'environnement et des ressources naturelles, Politiques publiques et Développement, Statistique et Économétrie.

Sur les 1 600 étudiants inscrits cette année à TSE, 200 ont été admis en L3 après sélection. La notoriété de l'École attire par ailleurs un quart d'étudiants étrangers venus des cinq continents. Une belle reconnaissance pour UT1 !

Béatrice Girard

Contact :

Helene.Billy@univ-tlse1.fr



Le pôle Accueil des nouveaux étudiants de TSE dans la cour intérieure du bâtiment de la Manufacture des Tabacs.



■ À ne pas manquer : les Journées "tremplin métier"

Ces journées organisées conjointement par le SUIO-IP et le SRUE sont programmées pour les 19 et 26 janvier prochains.

La journée du 19 janvier s'adresse aux étudiants de M1 en économie et informatique des organisations ; celle du 26 janvier concerne les étudiants de M1 en droit.

Au programme : une conférence méthodologie de la recherche d'emploi avec différents partenaires (Agence pour l'emploi des cadres – APEC –, Observatoire de la vie étudiante – OVE –...), présentation des ateliers PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences), puis présentation de métiers ciblés tels que juriste d'affaires, chargé d'affaires économiques, conseil en informatique, analyste crédit...

Contact :

SUIO-IP
(jardin des Anciennes Facultés) :
ut1suiop@univ-tlse1.fr
SRUE (AR 385 et AR 383) :
Odile.de-Montfort@univ-tlse1.fr
Delphine.Lartiges@univ-tlse1.fr

SUIO-IP et SRUE :

deux services incontournables

pour peaufiner votre orientation

et préparer votre insertion

À Toulouse 1, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) est une réalité : le SUIO-IP (Service universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle) et le SRUE (Service Relations Université-Entreprise) concoctent un programme de conférences, forums, journées métiers, ateliers..., pour informer les étudiants sur les possibilités d'orientation. Les deux services accompagnent la recherche d'emploi ou de stage et proposent de faciliter le rapprochement avec les recruteurs. Petit mémo des rendez-vous à ne pas manquer...

Au SUIO-IP : tutorat, ateliers de méthodologie, forums métiers...



■ Des tuteurs pour vous informer

Ces étudiants tuteurs ont accompagné vos premiers pas à l'université, mais ils sont aussi présents toute l'année au SUIO-IP pour vous informer, notamment à l'occasion de certains salons.

■ Des ateliers pour réussir vos entretiens ou booster votre CV

Entre septembre et avril, les spécialistes du SUIO-IP animent chaque semaine des ateliers sur des thèmes variés. Ils sont ouverts à tous sur simple inscription à l'accueil du service.

■ Des forums, des conférences et des Journées métiers

Tout au long de l'année, ces journées consacrées à des métiers spécifiques en présence de professionnels du secteur permettent un vrai moment d'échange ; sont actuellement programmées les 3 journées suivantes :

- Forum des métiers de la justice, de la sécurité et de la défense (29 novembre 2011)

- Conférence sur les métiers de la poste (février 2012)

- Conférence sur l'alternance et l'emploi à EDF (mars 2012).

■ Des ateliers pour s'orienter ou se réorienter

Les L1 qui souhaitent se réorienter pourront participer à ces ateliers, prévus pour février et mars 2012. De même, pour choisir son futur master en toute sérénité, une présentation détaillée de tous les masters proposés à UT1 sera organisée fin mars 2012.

■ Le PEC, un outil pour construire son parcours professionnel

Le PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences), accessible à chaque étudiant depuis son environnement numérique de travail, est une plate-forme numérique permettant de construire son parcours professionnel : bilan de compétences, rédaction de CV ou de lettre...



Au SRUE : rencontres avec les recruteurs, stages, entretiens de préembauche, création d'entreprise et recherche...

■ Rencontres avec les recruteurs et conventions de stage

Le SRUE entretient une soixantaine de partenariats formels et informels auprès des entreprises régionales. Grâce à ces relations privilégiées, le service organise plusieurs Journées rencontres avec des recruteurs, ainsi que des conférences thématiques. L'an dernier, le SRUE a ainsi reçu 1 500 offres de stage et 350 offres d'emploi, et a enregistré 2 300 conventions de stage.

■ Journées d'entretiens de recrutement avec BNP Paribas et Société Générale

UT1 entretient de longue date des partenariats avec les deux établissements bancaires. Chaque année, les banques BNP Paribas et Société Générale viennent donc à la rencontre des étudiants, pour recruter leurs stagiaires et leurs futurs collaborateurs.

En 2010, 51 étudiants de M2 ont déposé une candidature (lettre + CV) au SRUE pour participer à l'opération de la BNP Paribas. Parmi eux, 25 ont été retenus pour passer un entretien et 10 ont décroché un stage de préembauche. La journée d'entretien avec BNP-Paribas aura lieu cette année le 8 décembre.

La Société Générale, quant à elle, informe en amont de la nature des postes ouverts au recrutement des jeunes diplômés. Les étudiants de M2 intéressés rédigent un dossier de candidature. Les recruteurs viennent ensuite à UT1 pendant une journée pour assurer un entraînement (d'une durée de 20 mn) aux méthodes de recrutement. En 2010, une cinquantaine d'étudiants de L3 et de M2 ont suivi un stage au sein du groupe et 15 d'entre eux ont été recrutés. La journée d'action Société Générale aura lieu le 18 octobre 2011.

■ Conférence avec le Groupe Caisse d'Épargne

La Caisse d'Épargne vient elle aussi à la rencontre des étudiants d'UT1. Au programme, présentation de la Caisse d'Épargne, de ses métiers et de ses besoins en recrutement, puis entretiens individuels avec le DRH et ses collaborateurs.

La conférence 2011 aura lieu le 30 novembre de 14h à 17h à la Manufacture des Tabacs, amphithéâtre Guy-Isaac.

■ Conférence jeunes entrepreneurs

Les étudiants intéressés par la création d'entreprise ne manqueront pas la journée consacrée à ce thème ; au programme : témoignages de jeunes créateurs d'entreprise, conseils d'experts (CCI, chambre des métiers, ordre des experts-comptables, etc.), et des bons plans pour passer à l'action !

Le 20 octobre à la Manufacture des Tabacs, amphithéâtre Guy-Isaac.

■ Conférence sur les pôles de compétitivité et les entreprises

Un événement qui intéressera les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche. L'objectif de cette journée, organisée conjointement par le Service commun de la recherche et le SUIO-IP, est de faire découvrir un secteur de recherche peu connu et d'expliquer le fonctionnement des pôles de compétitivité au travers de projets réalisés.

Le 17 novembre de 9h30 à 12h30, à la Manufacture des Tabacs, amphithéâtre Guy-Isaac.



Entrée principale du SUIO-IP dans le jardin des Anciennes Facultés.



Un nouveau certificat pour la formation FLE

La formation FLE évolue : désormais, les étudiants étrangers inscrits à UT1 peuvent suivre dès la licence un cours de Français langue étrangère (FLE), qui débouche sur un certificat.



La formation FLE est victime de son succès. « Ce cours existait déjà depuis 2 ans pour les M1 et les M2 de la Toulouse School of Economics, explique Jocelyne Sourisseau, maître de conférences à UT1 et enseignante en Français langue étrangère. Puis, de nouvelles demandes de formation émanant d'étudiants d'autres filières sont arrivées. Aussi avons-nous jugé nécessaire d'ouvrir ce cursus à tous les étudiants étrangers de l'université. » En début d'année, un test est proposé aux étudiants afin d'évaluer leur niveau : « Nous visons les débutants (niveau A1) et les faux débutants (niveau A2) du Cadre européen commun de références pour les langues, et nous pensons constituer cette année deux groupes de 15 étudiants chacun », évalue-t-elle.

La formation dure 30 heures (1,5 h par semaine) et se déroule en salle équipée et en laboratoire de

langues. L'objectif est de favoriser l'apprentissage des 4 compétences en langue (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite) et, plus globalement, d'aider les étudiants à acquérir une autonomie dans leurs démarches quotidiennes. Ceux-ci sont évalués selon la moyenne obtenue entre la note annuelle de contrôle continu et celle de l'examen écrit de fin d'année ; s'ils obtiennent un certificat de niveau A2, ils pourront s'inscrire l'année suivante au niveau B1.

Début des cours le 10 octobre.

Renseignements et inscription au secrétariat du Département des langues et civilisations (bureau AR 223) ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h, ou par mail : dptlc@univ-tlse1.fr.

Frais d'inscription : 180 €.

Béatrice Girard



Rentrée 2011-2012 : on se met au catalan !

Dès cette année, les étudiants d'UT1 qui le souhaitent vont pouvoir suivre le DULP en catalan.



Les étudiants l'ont demandé, UT1 l'a fait ! L'an dernier, les ateliers en langue catalane proposés par le Centre de ressources en langues ont connu un tel succès que l'université propose cette année, dès le mois d'octobre, un Diplôme universitaire de langue pratique (DULP) en catalan. Ce diplôme est ouvert à tous les étudiants à partir du L2, et dès le L1 pour ceux qui sont inscrits en filière bilingue. Le DULP peut aussi être choisi en option langue.

Ces cours visent à faire acquérir des capacités de prononciation et de lecture, des bases grammaticales, ainsi que des connaissances en langue et civilisation catalanes. Les étudiants travaillent

à partir d'extraits de presse et de documents de civilisation, et d'enregistrements TV et radio pour la compréhension orale. La formation, dispensée par une lectrice catalane, totalise 48 heures d'enseignement.

L'examen pour l'obtention du diplôme comporte une épreuve écrite et une épreuve orale à chaque fin de semestre.

Début des cours le 10 octobre.

Renseignements et inscription au secrétariat du Département des langues et civilisations (bureau AR 223), ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Frais d'inscription : 300 €.

Béatrice Girard

Karine Van Der Straeten, médaillée de bronze du CNRS

Nouvellement promue au sein de TSE, Karine Van Der Straeten fait partie de cette nouvelle génération qui privilégie l'expérimentation. Son champ d'expertise, l'économie politique, devrait se nourrir des prochaines échéances électorales.



À peine arrivée à UT1 Capitole, Karine Van Der Straeten célèbre sa venue avec une distinction de poids : la médaille de bronze du CNRS, qui vient saluer le parcours étudiant de Karine en économie politique et qui augure un début de carrière prometteur. Initiés il y a près de dix ans, ces travaux cherchent à expliquer les phénomènes politiques en utilisant les outils de modélisation chers aux économistes : « *Nous essayons de proposer des modèles pour expliquer les comportements des partis politiques pendant les campagnes électorales en fonction de leurs buts et de leurs ambitions, explique la jeune chercheuse. Et les résultats peuvent différer selon les modes de scrutin.* »

Après un doctorat en économie à Paris obtenu en 2000, Karine Van Der Straeten débute au CNRS en 2001 à l'École Polytechnique, son ancienne école, où elle enseignera la micro-économie durant 6 ans. Puis elle mène des travaux de recherche à l'École d'économie de Paris, et passe plusieurs mois à l'université de Yale aux États-Unis, avant de rejoindre les bancs de la *Toulouse School of Economics*. Toujours rattachée au CNRS, elle y enseigne ses modèles d'économie politique au

sein du master d'UT1. Sa particularité : le recours à des expérimentations en laboratoire mais aussi sur le terrain, une méthode encore peu répandue en science politique. Ainsi, en 2002, Karine s'était penchée sur les présidentielles françaises, proposant à de vrais électeurs de voter une deuxième fois, en choisissant cette fois un vote par approbation. « *Il s'agit de prendre les bulletins et de voter oui ou non pour tout ou partie des candidats* », explique-t-elle. Plus de 2 500 votes avaient été récoltés. Le gagnant restait Jacques Chirac, « *mais l'ordre ensuite était sensiblement différent, privilégiant les centres plutôt que les extrêmes* ». Karine Van Der Straeten poursuit aujourd'hui ses recherches avec un programme encore plus ambitieux. Réalisé en partenariat avec l'université de Montréal, ce projet va étudier sur 7 ans 25 échéances électorales dans 5 pays, le tout avec le soutien du Canadian Research Council. La France fait partie du lot : « *J'attends les prochaines élections avec gourmandise !* » se réjouit Karine, qui rappelle qu'« *en France, nous sommes les champions des ajustements électoraux. Mais les scientifiques aussi doivent s'approprier cette discipline...* ».

Martin Venzal



De gauche à droite :
Karine Van Der Straeten, Philippe Bontems (Directeur Gremaq), Armelle Barelli (Délégue régionale CNRS Midi-Pyrénées),
Cuong Le Van (Directeur scientifique adjoint de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, Section 37 : Économie-Gestion).

Plus d'infos sur le projet :
www.electoral democracy.com
www.threentariovotes.ca

ZEST

Du goût et des couleurs !



LA VIE, LA VRAIE, L'AMAP
VIENDEZ À L'AMAP

LEGUMAS & VERITAS

Une alternative à la malbouffe et à l'absence d'éthique de la grande distribution

ON COMPTE SUR VOTRE PRÉSENCE !

Zest, c'est le nom de l'association, de l'AMAP des étudiants, profs et personnel universitaire de Toulouse, qui distribue depuis début octobre 2009, sur le Campus de l'Université Toulouse 1 Capitole des paniers de légumes bio et locaux.

On parle d'**AMAP** pour « **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** »

C'est important pour nous de s'inscrire dans une démarche globale de retour à des modes de consommation responsables. Ne plus passer par les circuits de

distribution classiques, et aller prêter main forte aux agriculteurs quand le besoin se fait sentir.

Tous les adhérents sont invités à s'investir lors des distributions et à d'autres occasions. Le but est que tout le monde participe, même juste un peu, pour la répartition des tâches, pour enfin quitter le simple statut de consommateur.



KEZAKO L'AMAP ?

Au Menu

Où ?

Au bâtiment B de la cité universitaire de l'Arsenal

Quand ?

Tous les lundis de 19h30 à 20h30, d'octobre à juin

A noter !



Béatrice et Michel, nos agriculteurs, font une pause les mois de mars et avril, durant lesquels il n'y a pas de distribution. C'est la période des semis et de repos de la terre

Projets

Et l'avenir dans tout ça ?

Ateliers cuisine, groupe d'achat, ateliers cueillette, etc., quels projets soutenir cette année, venez proposer des idées et de l'aide !

Une équipe ouverte

Pour celles et ceux qui souhaitent pousser leur engagement un peu plus loin encore.

Nous contacter

Venez lors d'une distribution, vous nous verrez en vrai !

www.asso-zest.org

Ainsi que sur les réseaux sociaux:



Culture TICE

NUMÉRO 14

Apprendre et enseigner avec les technologies

VOCABULON

Classe mobile

Constituée d'un chariot mobile contenant 10 portables MacBook et leurs souris, la classe mobile de l'équipe TICEA permet d'offrir à un groupe d'apprenants un ensemble homogène d'ordinateurs équipés de logiciels de bureautique et de navigation Internet. Pour la réserver en partie ou en totalité, rendez-vous sur monespace.univ-tlse1.fr, rubrique Gérer, puis Réservation de ressources (domaine : matériel formation démonstration).

ASTUCE

Options de recherche dans Google

Quelques astuces de moteur de recherche : si vous tapez "droit public" (avec les guillemets), votre moteur de recherche vous proposera seulement les sites relatifs au droit public, ce qui n'aurait pas été le cas sans les guillemets. Autre astuce : si vous tapez "économie libérale" (avec le signe "-" devant "libérale"), votre moteur de recherche vous proposera des pages d'économie dans lesquelles ne figure pas le mot "libérale".

Le mot de Philippe Teich,

président de la Corpo Arsenal

Les TICE et les étudiants d'UT1

« Dans un contexte où le numérique est de plus en plus présent à l'université, pratiquement tous les étudiants semblent bien équipés pour utiliser les technologies dans leur formation. Ils sont également très sensibles à la façon dont on emploie ces technologies, dans la mesure où ils estiment que la valeur pédagogique des TICE est essentielle à leur formation. En effet, l'important aux yeux des étudiants n'est pas la présence ou non des TICE en pédagogie universitaire, mais bien l'usage que l'on en fait. Les TICE sont très appré-

ciées par les étudiants et ont un impact positif sur leur réussite éducative. C'est une plus-value à leur parcours d'études. Les TICE les aident à s'organiser, leur permettent d'accéder à leurs notes de cours, aux résultats des examens et des travaux dirigés, à trouver les sites Internet en lien avec les cours, à communiquer avec les enseignants et avec d'autres étudiants, à approfondir les contenus de cours...

Toutefois, il revient aux enseignants et aux chargés de TD de mettre en place les activités, projets et supports d'enseignements. De nombreux enseignants rejettent encore l'apport pédagogique fourni par les TICE et n'utilisent pas ou trop peu les outils numériques mis à leur disposition. »

ZOOM SUR...

Grande enquête TICE à UT1 : toujours plus proche des enseignants et des étudiants !

La DTICE, en partenariat avec le CREFI-T (Centre de recherche en Éducation Formation Insertion de Toulouse) de l'Université du Mirail, réalise cette année une grande enquête auprès des enseignants et étudiants afin de connaître l'adéquation entre les outils TICE mis en place à UT1 et les besoins réels des utilisateurs. En 2009, le CREFI-T avait déjà réalisé un sondage commandité par l'Université Paul-Sabatier afin de déterminer les représentations que les enseignants et les étudiants se font des TIC. Profitant de cette opportunité, la DTICE a adapté l'enquête initiale pour correspondre aux spécificités locales. Les résultats de ce grand panel, dont l'ex-

ploitation est confiée au même laboratoire, serviront à affiner les objectifs du schéma directeur du développement des TICE à UT1. Croisés avec les observations de l'OVE, ils constitueront, dans le cadre d'une démarche qualité, le moyen d'améliorer la performance des outils et des services proposés par la DTICE.

Plus vous serez nombreux à répondre, plus les résultats auront de poids dans la définition de la stratégie TICE de l'université. Alors n'hésitez plus ! Consacrez-nous quelques minutes en vous rendant sur le site : <http://cours.univ-tlse1.fr/enquetes>



ÉVÉNEMENT

Nouvelle offre MIPE

Internet partout, tout le temps, pour 10 € par semaine ! Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance une nouvelle opération Micro Portable Étudiant (MIPE), destinée à faciliter l'accès à l'Internet mobile aux étudiants. Pour moins de 10 € par semaine, ils peuvent désormais acquérir un mini-ordinateur et disposer d'un accès Internet illimité via une connexion 3G sans

fil. Une étude attentive des offres des partenaires de l'opération SFR et Orange permettra d'éviter les mauvaises surprises : débit maximal autorisé, durée minimale d'abonnement, conditions du crédit proposé à ceux qui ne peuvent pas se permettre un investissement de départ... Découvrez-les et comparez-les sur le site dédié du ministère : <http://delegation.internet.gouv.fr/mipe>

ACTU-LOGICIELLE

Agrégateur de flux RSS

Agrégateur de flux RSS, kézaco ? Lorsqu'un site Internet publie régulièrement des actualités, il a la possibilité de proposer à ses lecteurs de s'abonner à ce fil d'informations, créant ainsi un "flux RSS", facilement repérable à son logo orange. Si la lecture d'un flux est aisée, la visualisation de plusieurs s'avère vite être un casse-tête. Grâce à un outil appelé "agrégateur de flux RSS", vous visualisez simultanément tous les flux RSS auxquels vous êtes abonné, généralement listés par ordre alphabétique ou thématique. Avec une seule application, vous mettez à jour ou importez en



un seul clic les articles provenant d'une grande variété de sources Internet. Pour cela deux types d'agrégateurs s'offrent à vous :

- les logiciels à installer sur votre ordinateur, qui stockeront les flux d'informations en local sur votre disque dur, comme Feedreader, RSSOwl, la messagerie électronique Mozilla Thunderbird, etc. ;
- les applications Web hébergées sur les sites de gestion et de partage de flux et accessibles par simple inscription, comme Google Reader, Netvibes, Feedly, etc.

STATISTIQUES

Les étudiants et Internet

D'après une étude internationale publiée en janvier dernier sur le *Journal du Net*, les étudiants sont la catégorie de population qui occupe la plus grande part de son temps de loisir avec le Web (39 %).

Selon une enquête publiée par Médiamétrie en 2005, plus de 8 blogueurs sur 10 ont moins de 24 ans en France. Selon une enquête Ipsos de février 2007, les blogueurs (auteurs ou commentateurs) sont pour près de 2/3 des internautes de moins de 25 ans, pour 1 étudiant sur 2.

En 2006, 92 % des étudiants européens ont utilisé Internet et 96 % ont utilisé un ordinateur au cours du trimestre précédent. Enfin, 49 % des étudiants européens maîtrisent 3 ou 4 activités-types sur Internet.

(Source: Eurostat New Cronos Database, 2007.)

TÉMOIGNAGE

Quel usage des TICE dans le Diplôme universitaire en langue pratique (DULP) ?

Christine Duale et Anne Albarès, responsables pédagogiques du DULP



« Dans l'enseignement de la langue et de la culture anglo-saxonne, les TICE apportent aux étudiants une autonomie guidée durant tout leur parcours dans la formation DULP. Les 48 heures de cours en présentiel sont largement complétées par les ressources déposées en parallèle sur Moodle. Nous accompagnons les étudiants dans leur usage de la plateforme d'enseignement en ligne dès le premier jour ; nous effectuons un suivi hebdomadaire des cours et une révision de nos contenus tous les

ans. Les nombreux avantages des apports pédagogiques fournis par les TICE permettent une plus-value notable au déroulement de l'enseignement, tant en termes de variabilité didactique que de simplicité et de rapidité. Dans l'avenir, la création d'un forum réservé aux étudiants du DULP permettra une meilleure circulation des informations et un travail collaboratif plus important des étudiants entre eux et avec nous. »

WEBOSPHERE

Portail TEMATICE

Le portail TEMATICE soutient la collaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle dans le domaine de la recherche sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation. <http://www.tematice.fr> (181)



Étudier à l'étranger, ça se prépare !

Chaque année, plus de 200 étudiants d'UT1 décident de suivre une partie de leur cursus de L3 ou M1 à l'étranger dans une université partenaire. Mais, avant de décrocher leur ticket de départ, ils doivent franchir plusieurs étapes...



■ Constituer son dossier de candidature

Lorsque la décision de partir étudier à l'étranger est arrêtée, le candidat au départ doit tout d'abord constituer son dossier de candidature. Ce dossier comprendra un CV, une lettre de motivation, ainsi que les résultats des années universitaires précédentes. L'étudiant devra aussi indiquer par ordre de préférence les 5 noms des universités convoitées, en précisant pour les deux premiers choix la liste des cours qui l'intéressent. Un détail qui a son importance, comme l'explique Vincent Redaud, responsable du pôle Mobilité sortante au Service des relations européennes et internationales (SREI) : « Nous privilégions les étudiants qui ont un projet d'études cohérent. Leur demander de nous donner une liste des cours qui les intéressent est une façon de les obliger à y réfléchir en amont. » Cette étape de la préparation du dossier de candidature, qui doit être déposé avant la mi-janvier, comptera pour 5 points dans la sélection des candidats.

■ Réussir le test linguistique

Ce test de 45 minutes, qui se déroule au Centre de ressources en langues, vise à déterminer le niveau du candidat par rapport au cadre européen de référence. Les différents niveaux sont A1 (grands débutants), A2 (faux débutants), B1 (niveau correct), B2 (bon niveau), C1 (très bon niveau) et C2 (excellent niveau ; étudiants considérés comme bilingues). « Généralement, les étudiants de niveau A1 et A2 sont écartés, car ils pourront difficilement suivre des cours en langue étrangère par la suite », explique Vincent Redaud.

Ce test de compréhension écrite et orale et d'expression écrite (pas d'épreuve orale), qui a lieu dans le courant du mois de février, compte également pour 5 points dans la sélection.

■ Passer l'entretien de motivation

Arrive ensuite l'entretien de motivation, que l'étudiant passera devant deux personnes du SREI. Il se déroule en français et dure environ 10 mn. L'étudiant expose tout d'abord ses motivations, puis il répond aux questions de ses deux interlocuteurs. « Attention, prévient Vincent Redaud, nous attendons là aussi d'être convaincus ! Nous apprécions les étudiants qui présentent un projet d'études cohérent par rapport à l'université qu'ils visent. Au contraire, il est réhabilitaire de venir parler de tourisme ou d'envie de voyage ! »

À bon entendeur, car cette étape peut rapporter 10 points dans la sélection.

■ Et toute l'année, soigner son niveau en langues !

Certaines universités étrangères exigent que les candidats aient passé le TOEFL (*Test Of English as a Foreign Language*) ; pour les autres, il est vivement conseillé de suivre une préparation en langues de type DULP, DULS ou DELE... Il faut pour cela se renseigner auprès du Département des langues et civilisations (bureau AR223). « Nous encourageons aussi les étudiants à se rendre au Centre de ressources en langues, où des tuteurs sont là pour encadrer leur préparation », indique Vincent Redaud.

Autre piste possible : fréquenter l'Association des Erasmus (ASER), qui gère l'accueil et le suivi des étudiants étrangers à Toulouse. Un excellent moyen d'entrer en contact avec les étudiants étrangers présents sur le campus toulousain et donc de préparer son départ !

■ Pense pas bête !

Pensez à budgéter votre séjour plusieurs mois à l'avance, car, selon les pays, vivre dans un pays européen (vie quotidienne, logement, etc.) peut coûter de 500 € jusqu'à 1 500 €/mois. Pour bien choisir votre université à l'étranger, pensez aussi à consulter les sites Internet des universités partenaires et toutes les documentations disponibles au SREI.

Béatrice Girard



Le centre de droit des affaires, **EJERIDD**

en partenariat avec «Les entretiens sur le développement durable» à UT1

dans le cadre du lancement en **Formation Ouverte et à Distance** des

- Master 2 Ingénierie du développement durable
- DU Développement durable et organisations
- DU Gestion des risques et pratiques responsables



présente

ENTRETIENS DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

« Entreprise & développement durable »

Cycle de conférences ayant le soutien financier du PRES Université de TOULOUSE

Entrée libre

Contacts scientifiques : Enseignants-Chercheurs UT1, CDA-EJERIDD
Isabelle Desbarats - isabelle.desbarats@univ-tlse1.fr
Gérard Jazottes - gerard.jazottes@univ-tlse1.fr
Marie-Pierre Blin Franchomme - marie-pierre.blin@univ-tlse1.fr

Jeudi 29 septembre 2011 - de 14h00 à 15h30 - Amphithéâtre MB III, Manufacture des tabacs (21, allée de Brienne, 31015 Toulouse)

Entreprise et principe de précaution : quels enjeux contentieux ?

Lundi 17 octobre 2011 - de 17h00 à 19h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Entreprises et sites pollués.

Mercredi 23 novembre 2011 - de 17h00 à 20h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Pratiques sociétares et développement durable : à la recherche d'une organisation durable du pouvoir .

Mercredi 7 décembre 2011 - de 17h00 à 20h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Entre droit et gestion : les enjeux de la RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise).

Mercredi 5 janvier 2012 - de 17h00 à 20h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Banque et développement durable.

Vendredi 10 février 2012 - de 17h00 à 20h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Quelle responsabilité des multinationales en matière de droits de l'homme ?

Mercredi 7 mars 2012 - de 17h00 à 20h00 - Amphithéâtre Isaac, Manufacture des tabacs

Commerce et consommation durables : cadre juridique des pratiques responsables.

Programme consultable sur le site du centre de droit des affaires d'UT1 : www.cda.univ-tlse1.fr



Tous droits réservés UT1 Capitole - Ne pas jeter sur la voie publique



La rentrée du DAPS

Les sportifs de tout niveau sont attendus au Département des activités physiques et sportives (DAPS). Le département Sports de l'université en accueille près de 3 000 chaque année...



Depuis le 12 septembre, six étudiants vacataires recueillent les inscriptions aux 21 pratiques sportives encadrées par dix enseignants d'EPS. Les cours et la préparation aux compétitions mobilisent toutes les énergies !

Les sportifs de haut niveau, dont la liste sera mise à jour prochainement, bénéficieront eux aussi de toutes les conditions pour mener parallèlement leur cursus universitaire et leur activité sportive.

■ Les atouts du DAPS

• Équilibre

Par ses missions et ses initiatives, le DAPS favorise un équilibre de vie au sein du campus pour de nombreux étudiants. Yves-Henry Mbella, ex-étudiant à UT1 l'affirme : « *J'ai acquis de vraies qualités de management lors de l'encadrement des équipes ; des qualités qui me servent aujourd'hui dans ma vie professionnelle.* »

• Développement personnel et notation

Le DAPS propose des activités de développement personnel, de perfectionnement physique et de compétition, qui

peuvent être prises en compte à hauteur de 3,33 % du total des points aux examens de fin de semestre.

Ces actions se poursuivent avec la mise en place de projets d'animation du campus : le 13 octobre, UT1, partenaire de la Journée nationale d'animation des campus, participe à la mise en place d'un *Run and Bike* qui partira de la place du Capitole (*lire l'encadré*).

• Initiatives et projets

Chaque année, le DAPS propose divers projets ou bien aide les étudiants à mettre en place leurs propres initiatives. Ainsi, pour 2011-2012, plusieurs dossiers sont à l'étude : sorties roller, activités de montagne (randonnées, ski alpin, etc.), stages de golf, activités vélo et *running* ainsi qu'un projet européen.

Des initiatives qui témoignent du réel dynamisme du DAPS et de l'intérêt que beaucoup portent à ses actions.

Martin Venzal

■ 2^e Journée nationale du sport

Les SUAPS et SIUAPS (Services universitaires et interuniversitaires des activités physiques et sportives) des universités de métropole et d'outre-mer se retrouveront le 13 octobre prochain pour la 2^e édition de Journée Sport Campus. La journée sera déclinée de façon différente dans chaque ville universitaire : journée portes ouvertes, rallye urbain, rencontres sportives, spectacles... L'objectif : se faire connaître, participer et susciter des réflexions constructives autour des pratiques sportives à l'université. À Toulouse, les instances sportives ont choisi une opération *Run and Bike*. Ces courses relais de 3 personnes pour 1 vélo partiront de la place du Capitole pour rejoindre l'UPS. Le départ sera donné le 13 octobre à 15 h.

Plus d'infos auprès du DAPS :
patrick.galard@univ-tlse1.fr

■ Bonne saison pour les sportifs d'UT1 Capitole !

L'équipe féminine de basket d'UT1 a décroché cet été à Brest le titre de champion de France universitaire.

L'équipe de gymnastique rythmique a obtenu en championnat de France la 2^e place en groupe et la 3^e place en duo.

Rachel Jung a remporté la médaille d'argent en aviron quatre de couple poids léger aux championnats du monde d'Amsterdam en juillet dernier.

Ophélie Aspard a remporté 3 médailles d'or aux championnats de France de nage en eau libre 10 km, 5 km, et 5 km contre-la-montre en juin dernier. En juillet, aux championnats du monde de Shanghai, elle a terminé à la 16^e place (2:02:28.3) au 10 km de nage en eau libre. Puis, au 5 km par équipe, elle se classe avec Damien Cattin Vidal et Sébastien Fraysse en 7^e position (1:00:27.30) sur un ensemble de 14 équipes, juste derrière les Grecs et devant les Chinois. Enfin, Ophélie a décroché la 6^e place (1:00:44.9) au 5 km dames.

La carte MUT
vous propose le service
Vélo Toulouse
un service de la
MAIRIE DE TOULOUSE
www.velo.toulouse.fr



Tab, libérateur de talents

L'espace culturel d'UT1 Capitole lance de nouvelles initiatives pour 2011-2012, dont certaines ont déjà fait leurs preuves l'an dernier.

■ Le FSDIE finance les initiatives étudiantes

Pour financer leurs projets, les étudiants peuvent compter sur les crédits du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Les propositions doivent concerner des actions d'animation culturelle, artistique ou de loisir favorisant la vie sur le campus et ouvertes à un maximum d'étudiants d'UT1 Capitole. Sont également éligibles les projets à vocation sportive, la promotion de la santé, la citoyenneté et la solidarité étudiantes. Idéalement, le projet doit être porté ou soutenu par une association étudiante. La prochaine commission est fixée au 24 novembre 2011. Date limite de dépôt des dossiers : 3 novembre 2011.

Avant de déposer un dossier de demande de subvention, il est conseillé de prendre contact avec le vice-président étudiant Gaëtan Casanova (06 74 64 49 94), ou avec Paule Géry (paule.gery@univ-tlse1.fr) si le projet concerne l'art et la culture.



C'est une nouvelle saison artistique qui débute pour **tab**. L'espace culturel d'UT1 Capitole renforce son identité avec cet acronyme, qui, en plus de son sens originel (*Toulouse Art Breaker*), s'amuse à brouiller les pistes : **tab** comme "tribulations artistiques", "tout au bout..." « *La connaissance et l'art favorisent l'ouverture d'esprit et le débat d'idées* », rappellent Fany Declerck et Paule Géry, responsables de **tab**. Cette année, donc, priorité au partage des savoirs et aux passerelles, entre la

culture d'une part, et la recherche et l'enseignement d'autre part. « *Ces liens entre ces deux mondes doivent aussi répondre à la réputation d'excellence du campus* », précise Paule Géry. Un axe de travail qui passe par « *des collaborations étroites avec les enseignements dispensés dans notre université* ». Sont déjà en préparation la diffusion de documentaires, l'organisation de rencontres, et bien d'autres projets dont **tab** vous réserve la surprise...

Demandez le programme !

■ Films

Parmi les actions de la rentrée, le documentaire "*70 ans de silence : Espagne, mémoires et transmission*" a été diffusé sur le campus le 7 octobre, en partenariat avec le festival Cinespaña et les enseignants d'espagnol du campus. La projection était suivie d'une rencontre avec le réalisateur Émile Navarro et l'association Iris mémoire d'Espagne. Le débat portait sur les outils mis en place par la démocratie pour porter réparation aux victimes de dictature.

Un autre rendez-vous est déjà annoncé : "*Little miss sunshine*", un film à la fois mordant et drôle, sera diffusé le 3 novembre sur le campus, en partenariat avec les ateliers d'analyse filmique du Centre de ressources en langues.

■ Jours de danse

Avec ce cycle, **tab** instaure un programme sur mesure, réalisé en lien avec Marianne Audouy, enseignante en danse contemporaine au DAPS. Cinq jours de danse sont au programme :

- **Le 5 octobre à 21h au Théâtre Sorano : "Daphnis é Chloé" de Jean-Claude Gallotta.** Tarif réduit 10 € pour tous auprès de **tab**.
- **Le 26 octobre à 17h30 à la Manufacture des Tabacs : "Une histoire de la danse en 10 dates, à l'instant et à l'endroit",** 10 événements contés par Pethso Vilaisarn et témoignant d'un siècle

de mouvements, et leur interprétation par des danseurs et des chorégraphes. Entrée gratuite.

- **Le 16 novembre à 17h30 à la Manufacture des Tabacs : "La danse en 10 titres".** Après avoir visité son histoire, Pethso Vilaisarn parlera d'une danse de plus en plus difficile à nommer et qui devient l'un des arts les plus vivants de ce début de XXI^e siècle. Entrée gratuite.
- **Le 30 novembre à 20h au Théâtre Garonne : "The sonic life of a giant tortoise" de Toshiki Okada.** Tarif étudiants : 9 € ; tarif personnels : 13 €.
- **Le 7 décembre à 20h30 au Théâtre Garonne : "Fase" d'Anne Teresa de Keersmaecker.** Tarif étudiants : 12 €, tarif personnels : 16 €.

Plus de détails sur l'agenda culturel www.univ-tlse1.fr/tab. Les inscriptions se font auprès de **tab**.

■ Le Lab multiplie les expériences

Ce programme original de soutien à la création propose aux étudiants artistes de valoriser leurs projets artistiques : cinéma, photographie, danse, théâtre, musique, littérature, arts de la rue, arts plastiques et graphiques... Une performance est organisée sur le campus pour chaque projet et fait l'objet d'un tournage vidéo ou de prises de vue photos. Le Lab attend ses candidats ! À noter que The Wanderers, qui ont assuré



la session lab#8, remettent le couvert sur le campus d'UT1 Capitole : rendez-vous devant le restaurant universitaire le 18 octobre entre midi et deux pour le seul plaisir des oreilles !

Contact : tab@univ-tlse1.fr

■ Musique

L'orchestre d'UT1 Capitole ouvre ses partitions avec ses nouveaux musiciens et offrira un premier concert dans l'amphi Despax avant Noël.

D'ici là, deux autres concerts sont proposés :

- « Iphaze / Les Hurlements d'Élé / The Dynamics », le 13 octobre au Phare ;
- et le désormais incontournable rendez-vous avec l'Orchestre du Capitole à la Halle aux Grains le 20 octobre.

Les invitations sont à retirer au bureau de tab.

■ Ateliers découverte

Comme l'an passé, **tab** propose des ateliers d'initiation à la lecture à haute voix : "Les Entendre dire". D'autres pratiques sont également à découvrir tout au long de l'année : photo, sérigraphie, etc.

Toutes les actualités de **tab** sur le site d'UT1 Capitole, rubrique "Vie du campus", sous-rubrique "Art et culture" (www.univ-tlse1.fr/tab) et dans la newsletter hebdomadaire d'UT1.

Contact : tab@univ-tlse1.fr

Accueil tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 17h au bureau AF063.

Martin Venzal

■ Des associations dynamiques

- **Amphi-Théâtre**, l'association des étudiants passionnés de théâtre propose des cours et des places de théâtre à tarif réduit.
www.amphi-theatre-toulouse.blogspot.com
Tél. : 06 12 37 38 43
- **Orcadre** : le ciné-club étudiant d'UT1 Capitole organise des projections de films sur le campus. Rejoignez l'asso sur Facebook !
Contact : orcadre.contact@gmail.com
- **Polypède** : l'association propose une aide aux projets culturels sur le campus. Elle soutient notamment l'Orchestre d'UT1 Capitole.
Pour adhérer ou se renseigner :
tab@univ-tlse1.fr
- **Temps Danse**, une association de danse, une création commune d'étudiants motivés, un fonctionnement participatif... ce que vous en faites !
Rejoignez l'asso sur Facebook !
Contact : tempsdanse.iep@gmail.com



UT1 Capitole présente
son **espace culturel**



www.univ-tlse1.fr/tab
tab@univ-tlse1.fr

Orchestre

de l'UT1 Capitole

Dirigé par Serge Krichewsky



**Musiciens,
rejoignez
l'orchestre !**

**Mélomanes,
assistez aux
répétitions !**

Contact : tab - espace culturel d'UT1 Capitole
bureau AF 063 - maison des étudiants
tab@univ-tlse.fr



La TSE Junior Études en ordre de bataille

Un an après sa création, la TSE Junior Études se réorganise : elle recrute ses premiers étudiants et entame une prospection en direction des entreprises.



La toute jeune association TSE Junior Études se développe. Lancée en 2010, elle a renouvelé son bureau cet été et achève une première phase de recrutement : une promotion de 25 étudiants inaugure ce nouveau cycle de croissance. Comme ses homologues de Science Po et de l'IAE (Institut d'administration des entreprises), TSE Junior Études met les compétences de ses jeunes chercheurs et doctorants au service des entreprises selon les compétences de la *Toulouse School of Economics*. Les pôles de travail mis en place concernent ainsi la statistique, la finance, l'économie industrielle, l'économie de l'environnement et l'économie du développement. « Nous recrutons à tout niveau, mais l'essentiel de l'équipe provient des masters et des doctorats, explique Vincent Tena, étudiant en M1 in Economics. L'an dernier, 7 missions ont été réalisées, pour l'IDEI [Institut d'économie industrielle], la

fondation Jean-Jacques-Laffont et le CEPREMAP [Centre pour la recherche économique et ses applications]. Cette année, nous lançons une phase de prospection afin de nous orienter vers les entreprises. » La TSE Junior Études permet donc aux étudiants de l'École de vivre une première expérience professionnelle tout en contribuant à la diffusion du savoir en sciences économiques. De plus, elle offre des prestations d'agence d'audit et de conseil à des tarifs moindres.

L'association vient en outre de démarrer un partenariat avec la BNP Paribas, afin de proposer aux étudiants de TSE de bénéficier de services bancaires à des tarifs préférentiels (prêts à taux réduits, carte bancaire gratuite, etc.). Reste désormais à se faire connaître. « La signature d'une première référence entreprise sera un plus indéniable », conclut Vincent Tena, bien décidé à gonfler les équipes de la TSE Junior Études !

Martin Venzal



Au premier rang de gauche à droite : Christophe Leveque, M2 - Phuong Nga Thuong, L3 - Jeanine Torelli, L3 - Elsa Graille-Marange, M2 - Anais Goursolle, M2 - Lise Lejale, M1 - Martin Micallef, M1 - Léo Spencer, Doctorant - Clémence Grimonpont, L3 - Laura Dupont, M1 - Anne Maëlle Delahaye Vieillard, L3 - Vincent Tena, M1.
Au second rang, de gauche à droite : Diego Delissaint, M2 - Pierre Merchadou, L3 - Angela Carjaval, L3 - Yves Kom, Doctorant - Amadou Sarr, M1 - Justin Leduc, M2 (polo rose) - Maxence Laumonier, L3 - Jérémy Bonnefous, M1 - Georges Poquillon, M1 - Gauthier Casteran, M1.

Numérisation du fonds Histoire du droit : un catalogue de 350 ouvrages



J. Duval, *Institutions du droit français*, 1725.

La numérisation des documents anciens dans les BU toulousaines initiée depuis quelques années a permis la mise en ligne d'un corpus scientifique de grande valeur. Constitué de fonds élaborés avec les chercheurs universitaires toulousains, cet ensemble patrimonial comprend notamment le corpus "Droit et sciences juridiques à Toulouse (1500-1850)".



Constitué sous la houlette des professeurs Jacques Krynen et Jacques Poumarède pour le Centre d'histoire du droit et des idées politiques de l'Université

Toulouse 1 Capitole, le fonds Histoire du droit rassemble les œuvres juridiques des juristes toulousains, les sources toulousaines du droit (arrêts du parlement de Toulouse, coutumes, etc.), les minutes des procès toulousains et les documents relatifs à l'enseignement du droit à Toulouse.

Le catalogue de l'enseignement supérieur (catalogue SUDOC) décrit les ouvrages de façon détaillée, avec une indexation libre pour la base Tolosana (<http://tolosana.univ-toulouse.fr>).

À la suite de l'appel à initiatives "Programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques" lancé en 2010 par la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas à Paris, le dossier de candidature d'UT1 a été retenu. L'aide financière obtenue permet d'enrichir le fonds, lequel compte en juillet 2011 un peu plus de 350 ouvrages.

Les documents ajoutés sont de trois sortes : manuscrits de cours de la faculté de droit de Toulouse (XVI^e-XVIII^e siècles), ouvrages du début du XIX^e siècle, et ouvrages complémentaires de la Bibliothèque municipale de Toulouse.

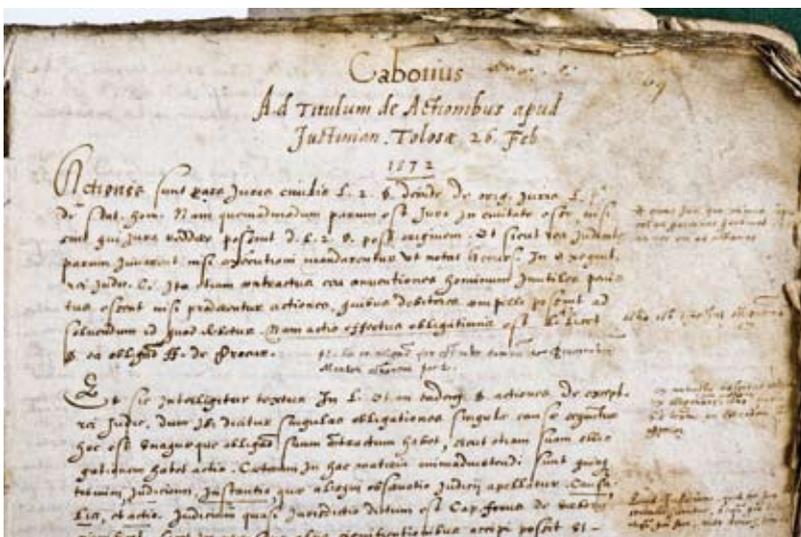
Par ailleurs, la navigation dans les ouvrages numérisés est facilitée, grâce à la saisie des tables des matières ou des index avec lien sur les pages numérisées.

Ce corpus va prochainement devenir plus visible, grâce à la mise en place d'un sous-site spécifique au sein de Tolosana, qui offrira une présentation hiérarchisée du corpus sous forme de listes thématiques, ainsi que la biographie de juristes toulousains. L'ensemble sera ainsi appelé à devenir un précieux outil pour les chercheurs intéressés par l'histoire du droit en général, et à Toulouse en particulier.

En savoir plus :

<http://tolosana.univ-toulouse.fr>

L'équipe du Service commun de documentation – SCD



Notes de cours d'un étudiant en droit du XVI^e siècle : Cours de droit de la faculté de Toulouse (1571-1573). Notes manuscrites.



Portrait de Jean de Catellan (1617-1700) en frontispice de : J. Catellan, *Arrests remarquables du parlement de Toulouse*, 1723.

Une deuxième vie pour les ouvrages réformés

Parce que de nouvelles acquisitions viennent régulièrement les enrichir, mais aussi parce que des ouvrages en sont régulièrement retirés, les collections d'une bibliothèque sont en perpétuel mouvement.



Trop abîmés, rendus obsolètes par une réforme de la matière dont ils traitent, remplacés par une édition plus récente... : les ouvrages peuvent devenir inutiles pour les usagers et doivent laisser place à des documents récents et à jour.

Néanmoins, certains de ceux qui sont retirés des collections peuvent encore rendre service à d'autres lecteurs, à condition d'être en bon état et de traiter de sujets qui ne sont pas obsolètes. C'est pourquoi l'université a décidé de les proposer en don à des associations ou institutions. La possibilité de don aux individus a été rejetée, pour éviter tout favoritisme.

Lorsqu'une institution ou une association est intéressée, un véritable partenariat est conclu, scellé par une convention. Les bibliothèques listent les références des ouvrages susceptibles d'être donnés, uniquement parmi les ouvrages encore utilisables. Le donataire, de son côté,

s'engage à ne pas revendre les ouvrages qui lui sont remis.

■ Prochain départ : N'Djamena

Une convention est ainsi en cours de signature avec le Centre catholique universitaire de N'Djamena au Tchad, qui, dans un contexte de grande pauvreté et de manque de moyens pour l'université, a organisé deux bibliothèques ouvertes pour l'ensemble des étudiants de la ville. Grâce à la prise en charge des frais de transport par la ville de Toulouse dans le cadre de sa coopération avec N'Djamena, quelques centaines d'ouvrages retirés de nos collections devraient bientôt enrichir les rayonnages du Centre catholique universitaire, pour le plus grand profit des étudiants tchadiens.

L'équipe du Service commun de documentation – SCD



Livres en rayon à la BU de N'Djamena.

■ Vie de la BU du Centre catholique universitaire (CCU) de N'Djamena

Brigitte Lécuelle, directrice du CCU de N'Djamena, nous présente brièvement le fonctionnement de la BU :

« Nous fonctionnons en consultation sur place (trop de livres disparaissaient ou revenaient du prêt à domicile endommagés, par exemple à la saison des pluies...) avec une grande salle de 110 places. Depuis un an, notre fonds est informatisé. Avant nous n'avions que des catalogues papier. Les étudiants font la recherche du titre souhaité, l'apportent au guichet où les bibliothécaires le reçoivent et le traitent (recherche en rayon, enregistrement manuel, remise à l'étudiant). Nous disposons d'une équipe constituée d'un bibliothécaire responsable et de 3 à 4 aides-bibliothécaires qui sont des étudiants bénévoles. Nous avons deux sites : le CCU de Sabangali (Lettres, Droit, Sociologie, Histoire, Géographie, Anglais, Économie-Gestion, Médecine, Philosophie, Communication), où viendront vos livres, et le site de Farcha consacré aux Sciences exactes et appliquées ainsi qu'à l'informatique. »



Salle de lecture de la BU de N'Djamena.

les Langues

à l'Université Toulouse 1 Capitole



Début des cours : octobre

La maîtrise d'une langue vivante est indispensable pour l'obtention d'un diplôme de Master.
Pour s'y préparer, en complément des cours obligatoires, le Département des Langues et Civilisations propose :

■ ■ ■ Des diplômes universitaires en allemand, anglais, espagnol, français, catalan ■ Des préparations aux examens internationaux d'anglais

A partir de la 1^{re} année de Licence

DUFLE

Diplôme Universitaire de Français Langue Étrangère

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
48h de cours soit 3h par semaine
300 €*

Ce diplôme est ouvert aux étudiants étrangers qui ont déjà une bonne maîtrise de la langue française.

Admission : sur test de niveau, sauf pour les titulaires du TCF et/ou du DELF

DUFLE 1 : Niveau B1 (Cadre Européen Commun de Référence)
DUFLE 2 : Niveau B2 (Cadre Européen Commun de Référence)

* tarif 2011

A partir de la 1^{re} année de Licence

DULP

Diplôme Universitaire en Langue Pratique

EN ANGLAIS, ESPAGNOL, ALLEMAND OU CATALAN
48h de cours soit 3h par semaine
300 €*

Il permet de travailler en profondeur les 4 compétences en langue : la compréhension écrite et orale ainsi que l'expression écrite et orale.

Admission : sur test de niveau, sauf pour les titulaires de certains diplômes (FCE...) ou attestations (TOEFL...)
Equivalence : de la note de DULP avec celle du TD de la langue correspondante.

* tarif 2011

A partir de la 3^e année de Licence

DULS

Diplôme Universitaire en Langue de Spécialité

EN ANGLAIS, ESPAGNOL OU ALLEMAND
48h de cours soit 3h par semaine
300 €*

Pratique de la langue économique, juridique ou du droit des affaires.

Admission : sur test de niveau, sauf pour les titulaires de certains diplômes (FCE...) ou attestations (TOEFL...)
Equivalence : de la note de DULS avec celle du TD de la langue correspondante.

DULS L3-M1 Droit ou Sciences Économiques
DULS M2 Droit des Affaires Anglais

* tarif 2011

Ouvert à tous : étudiants, salariés...

PREPAS

- **First Certificate in English (FCE)**, certificat de l'Université de Cambridge : 40h, soit 1h30/semaine. Préparation ouverte à tout public ayant un bon niveau de fin d'études secondaires. Ce certificat est accepté par les universités anglo-saxonnes. (300 €*)
- **Certificate of Advanced English (CAE)**, certificat de l'Université de Cambridge : 40h, soit 1h30/semaine. Préparation ouverte à tout public ayant un très bon niveau d'anglais. Ce certificat permet de pouvoir étudier ou travailler en Angleterre. (300 €*)
- **International Legal English Certificate (ILEC)**, certificat de l'Université de Cambridge : 60h, soit 2h/semaine. Préparation ouverte aux avocats, doctorants, enseignants/chercheurs, étudiants en droit (M1 et M2) qui souhaitent travailler dans un contexte juridique international. (600 € pour les étudiants et 900 € pour les professionnels*)

Préparations aux examens internationaux d'anglais

- **Diploma of Business English (DBE)**, diplôme de la Franco-British Chamber of Commerce and Industry : 40h, soit 2h/semaine. Cette préparation, qui nécessite un très bon niveau d'anglais, offre une étude approfondie de l'anglais professionnel des affaires. (300 €*)
- **Test Of English as a Foreign Language (TOEFL Ibt) :** 40h, soit 2h/semaine. Le test évalue les compétences à utiliser et comprendre la langue anglaise. Il est indispensable pour poursuivre ses études aux États-unis et au Canada (validité 2 ans). (300 €*)

* tarifs 2011 formation initiale (se renseigner auprès du DLC pour une prise en charge dans le cadre de la formation continue).

Pour tous les étudiants inscrits à UT1 Capitole

Centre de Ressources en Langues

Afin de développer vos compétences en langues pour votre projet professionnel ou personnel, le CRL propose 8 langues à travailler en autonomie guidée, seul ou en groupe, au travers de diverses ressources - en ligne, papier, audiovisuelles - de débats et d'échanges (ateliers de conversation, tandems).

**1^{er} étage de la B.U. de l'Arsenal - Tél : 05 34 45 62 05
crl@univ-tlse1.fr - Site: www.univ-tlse1.fr/crl**

Renseignements :

Secrétariat du Département des Langues et Civilisations - Bureau AR 223 - Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h - Tél : 05.61.63.36.28 - Mail : deptlc@univ-tlse1.fr

Site du DLC : <http://www.univ-tlse1.fr/langues>

